

Compte-rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion extraordinaire du 18 septembre 2023

A.1 Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 18 septembre 2023.

B.1 Modification du profil de poste de professeur en maïeutique

Décision : Le Conseil de gouvernance clôt sans suite le recrutement concernant le poste de Professeur ordinaire ou Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en maïeutique / FSTM-50011792 / et approuve le profil transformé de Professeur adjoint ou Professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en maïeutique / FSTM-50011792.

B.2 Recrutements en sciences de l'éducation

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en éducation inclusive [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) of Inclusive Education*] / FHSE-50010782 / telle que proposée par le Recteur et lui demande d'entamer les négociations avec les candidats dans l'ordre de leur classement.

Le Conseil de gouvernance modifie l'exigence linguistique pour les postes

- Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en éducation STEM / FHSE-50016526 ;
- Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en gestion et développement des écoles / FHSE-50019904 ;
- Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en gestion de la diversité en éducation / FHSE-50019902.

Il demande qu'un équilibre linguistique sur l'ensemble des postes en sciences de l'éducation, approuvés les 15 juillet 2022 et 12 mai 2023, soit respecté.

* * *

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le vendredi 20 octobre 2023.

